

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES :

Première insertion.....10 centins l'ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins l'ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Le rapatriement de nos compatriotes actuellement aux Etats-Unis.—Bénédiction d'une église à St Agapit de Beauvillage.—La colonisation au Lac St-Jean; secours à accorder aux colons nouvellement établis.—Grande exhibition agricole et industrielle à Sherbrooke.

Causerie Agricole : De l'élevage du cheval.

Sujets divers : Un élève diplômé à l'école d'agriculture de Ste-Anne : M. Arthur LeBel, de Fraserville.—L'amélioration du bétail en rapport avec la culture.

Choses et autres : Nouvelle publication : "Le pèlerin en Terre-Sainte" par M. l'abbé Delaplanche, et rééditée par M. J. N. Duquet de Québec, avec l'approbation de Son Eminence le Cardinal Taschereau.—Ecole vétérinaire à l'Université-Laval de Québec.

Recettes : Huile camphrée.—Baume contre la surdité.

L'exhibition agricole et industrielle du comté de Kamouraska aura lieu au village de Kamouraska, jeudi prochain, le 30 septembre.

Nous donnerons la semaine prochaine un compte-rendu de l'exhibition agricole et industrielle du comté de l'Islet, ainsi que de l'exhibition de la Société d'horticulture de ce même comté.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcolicour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, 6cr., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, 6cr., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

Le rapatriement de nos compatriotes actuellement aux Etats-Unis.—Il y a quinze jours, nous informions nos lecteurs que deux de nos compatriotes, M. le Dr R. G. Janson La-Palme et M. Camille Roussin, travaillaient énergiquement au rapatriement de nos compatriotes actuellement à Lawrence et à leur procurer les moyens de s'établir avantageusement, comme cultivateurs dans leur propre pays. Grâce au travail persévérant de ces deux messieurs, ce mouvement patriotique prend de l'extension dans plusieurs parties des Etats-Unis; à Haverhill et à Holyoke, par exemple, on est activement à l'œuvre dans le but de rapatrier nos compatriotes qui désirent de nouveau se livrer à la culture de la terre sur le sol du Canada. Ce mouvement demande de la part de nos compatriotes le plus grand appui et un sérieux encouragement.

Voici ce que nous écrit M. le Dr Janson La-Palme, en date du 18 septembre courant :

M. le Rédacteur,

Je vous envoie le nom d'un nouvel abonné à la Gazette des Campagnes. Il vient de faire dix lieues pour venir me parler de colonisation; il veut aller dans le Nord et aussi emporter votre journal avec lui. Voici son adresse: Antoine Lachapelle, Haverhill, Mass.

Je vous remercie des paroles d'encouragement que vous m'avez données. Je suis loin en effet de me décourager, car j'entrevois la prochaine réussite de mon projet; mais pour cela il faut de l'aide, du travail, et je vous prie de faire votre part, car vous le savez, avec l'appui de la Presse il n'y a presque rien d'impossible. Votre concours m'est aussi précieux que le concours des autres journaux, et j'espère que vous ne ménageriez pas vos articles sur la colonisation et le rapatriement. Le plan que j'ai adopté est tiré au clair dans l'Etendard du 10 septembre courant; vous y trouverez tout ce qu'il faut pour commenter. C'est une affaire entendue; je compte sur vous, car il faut être Canadien, plus au Canada qu'ici.

DR JANSON LA-PALME.

26 Franklin St., Lawrence, Mass., U. S.

Voici ces détails, empruntés de l'Etendard, dont parle M. le Dr Janson La-Palme :

“ Il y a quelques semaines, un certain nombre de Canadiens français de Lowell et de Lawrence, Mass., ont décidé de venir fonder une colonie dans la vallée de l'Outaouais.

“ A cet effet, une société de colonisation a été formée, et deux délégués, Monsieur Camille Roussin, négociant, de Lowell, et Monsieur le docteur R. G. Janson La-Palme, de Lawrence, sont venus s'aboucher avec la société de colonisation de Montréal, pour aviser au choix d'un siège d'opération pour leur colonie.

“ Après mure délibération, ces messieurs ont arrêté leur choix sur la vallée de *La Lièvre* et de *La Rouge*, théâtre des opérations de la société de colonisation de Montréal, dirigée par M. le curé Labelle.

“ Voici la procuration dont MM. Roussin et Janson-La-Palme étaient porteurs, à l'effet de localiser la nouvelle colonie, laquelle est signée par cent cinq chefs de famille :

“ Nous, soussignés, autorisons MM. Camille Roussin, marchand, président du cercle de colonisation de Lowell et le docteur R. G. Janson-La-Palme, de Lawrence, chargés de s'entendre avec le bureau de colonisation de Montréal, à faire le choix des terrains que nous voulons coloniser dans la vallée de l'Outaouais.”

“ Les terrains choisis ne sont pas encore arpentés. Il faut espérer que le Gouvernement de Québec va s'empresser de les faire arpenter sous le plus court délai.

“ Maintenant, ces braves colons de Lowell et de Lawrence n'entendent pas venir se jeter de suite au milieu de la forêt pour y faire subir inutilement à leurs familles les privations auxquelles les exposeraient les commencements toujours pénibles d'une colonie.

“ Aussitôt que les terres seront arpentées, ils feront travailler au défrichement sur une grande échelle; un capital considérable est déjà souscrit pour subvenir aux frais de ce défrichement.

“ Les familles viendront prendre possession de leurs terres respectives lorsqu'elles seront bâties et que le défrichement sera suffisamment avancé pour que la colonie puisse nourrir ses habitants. En attendant, elles garderont à Lowell et à Lawrence les positions qu'elle occupent aujourd'hui.

“ En adoptant ce mode de procéder, les nouveaux colons mettront leurs familles à l'abri des découragements qui n'auraient pas manqué de décimer la nouvelle colonie, surtout lorsque l'on songe que ces familles sont habituées à la vie aisée et comparativement luxueuse, des grands centres manufacturiers des Etats-Unis.

“ Voilà qui est très sage, car le plus grand obstacle aux progrès d'une colonie, consiste moins dans les difficultés à vaincre les premiers jours, que dans le découragement qui s'empare de colons inexpérimentés, en constatant combien le succès est quelquefois lent à venir.

“ Nous ne saurions trop féliciter les auteurs de ce noble et patriotique mouvement; nous pouvons les assurer qu'ils recevront de la part de leurs compatriotes d'ici tout l'encouragement qu'ils ont droit d'attendre d'eux. Et surtout, nous formons des vœux ardents pour qu'un succès sérieux et durable, vienne promptement couronner leurs efforts.”

M. le Dr Janson La-Palme peut compter sûrement sur notre bien faible concours pour mener à bien son œuvre de rapatriement. Les colonnes de notre journal lui sont ouvertes pour tous les renseignements qu'il désirera communiquer à nos lecteurs dans le but de faire connaître son œuvre par nos concitoyens de la Province de Québec qui ne manqueront pas d'y prendre une large part. Quant à nous, nous saisissons toutes les occasions qui nous seront offertes afin d'associer les véritables amis de la colonisation à cette patriotique entreprise.

*Bénédiction d'une église à Saint Agapit de Beauvillage.*—La paroisse de Saint Agapit de Beauvillage, comté de Lotbinière, a fait une magnifique démonstration à l'occasion de la visite de Son Eminence le cardinal Taschereau, qui s'y est rendu pour bénir la nouvelle église.

Son Eminence se rendit à l'église et quand elle eût pris place au chœur, le curé de la paroisse, M. l'abbé Montminy, donna lecture d'une adresse au nom de ses paroissiens, laquelle fut suivie d'une réponse de la part de Son Eminence.

Le soir, il y eut illumination et feu d'artifice. La bénédiction de la nouvelle église a eu lieu vendredi matin, avec une grande solennité.

Il y a eu procession autour de l'édifice au chant du *Miserere*, après laquelle a eu lieu l'entrée solennelle dans l'église par la grande porte. Quand la procession fut arrivée au chœur on chanta les litanies des des Saints.

Immédiatement après la bénédiction de l'intérieur de l'église par le cardinal Taschereau, les autels ont été ornés et la grand'messe a été chantée par M. l'abbé Martin, ancien curé de St Agapit.

Le sermon a été prêché par Son Eminence, qui a félicité les paroissiens de leur zèle pour procurer à Dieu une demeure convenable. Elle les a encouragés à persévérer dans la voie qu'ils ont suivie jusqu'ici.

La musique et le chant ont rehaussé l'éclat de la cérémonie. La fanfare de St Agapit a joué plusieurs airs pendant la messe.

Après la messe a été rédigé au presbytère l'acte officiel constatant la bénédiction de l'église. Un splendide dîner a été servi au presbytère, pendant lequel la fanfare de St Agapit a exécuté les airs les plus joyeux et le canon tonnait au dehors.

Le Cardinal est parti pour revenir à Québec, à une heure de l'après midi, et toute la paroisse est allée le reconduire à la gare, d'où le train est parti au milieu des acclamations de la foule.

On comptait plus de 20 prêtres à cette fête qui ne sera jamais oubliée par les paroissiens de St Agapit.—*Communiqué.*

*La colonisation au Lac St Jean.*—Si nous voyons avec un légitime orgueil quelques-uns de nos compatriotes actuellement aux Etats-Unis s'occuper vivement du rapatriement, afin de ramener dans notre pays les bras qui nous manquent pour le rendre riche et prospère au point de vue agricole, la tâche de garder ceux que nous possédons nous incombe également, et nous devons par tous les moyens possibles travailler à diminuer l'émigration qui se fait malheureusement sur une trop grande échelle: il ne faut pas perdre d'un côté ce que nous gagnons de l'autre. Le moyen le plus efficace pour arriver à ce but, c'est

de favoriser l'œuvre de la colonisation et d'aider aux colons déjà établis sur nos terres, en répondant généreusement aux appels qui nous sont faits de temps à autre par les membres du clergé qui se dévouent à cette œuvre par excellence.

Nous attirons aujourd'hui l'attention de nos lecteurs sur l'extrait suivant que nous empruntons au *Courrier du Canada*, sous le titre "la colonisation du Lac St-Jean" avec l'espérance d'un appui généreux de la part de ceux de nos lecteurs qui sont en état de pouvoir aider aux colons de cette partie de notre pays qui sont actuellement dans le besoin :

"Nous avons déjà parlé des immenses avantages qu'offre à la colonisation la vaste vallée du lac Saint-Jean, et nous ne saurions trop insister sur cette importante question. C'est le devoir de la presse de la province de Québec, de faire connaître cette fertile région du pays, le "grenier de notre province" comme on la désigne ordinairement. Aussi ne laisserons-nous jamais passer une occasion pour mettre sous les yeux de nos lecteurs les progrès qui s'accomplissent dans cette magnifique vallée.

"Nous avons eu la semaine dernière la visite du révérend M. Girard, curé de St-Louis de Metabetchouan, et ce courageux missionnaire de la vallée du lac St-Jean nous a appris que la colonisation faisait des progrès rapides dans la localité qu'il habite et dans les environs. Ainsi de nouvelles missions viennent de s'ouvrir en arrière de St-Louis et sur le parcours du chemin de fer. Ces deux missions sont désignées sous les noms de Saint-Thomas d'Aquin et de Saint-François de Sales. Les terres en ces deux endroits sont excellentes, et acquerront une grande valeur, lorsque la voie ferrée sera terminée.

"Le curé de St-Louis nous a dit que la récolte dans toute la vallée est splendide et que le rendement n'aura jamais été aussi abondant que cette année. Nous nous réjouissons avec ces courageux colons du succès qui couronne leurs efforts.

"M. l'abbé Girard est venu à Québec dans le but de faire une quête parmi notre charitable population, afin de donner une nouvelle impulsion aux deux missions qu'ils vient de fonder. Il a reçu un bon accueil à toutes les portes auxquelles il a frappé. Il est parti vendredi pour aller porter des secours à ses vaillants pionniers et continuer les travaux qu'il a si bien commencés.

"M. Girard nous a prié d'adresser ses remerciements les plus sincères à tous les citoyens qui ont bien voulu ouvrir leurs bourses pour aider à la grande œuvre de la colonisation dans la vallée du lac Saint-Jean. Toutes les personnes qui désirent contribuer à cette œuvre peuvent le faire encore en faisant parvenir leurs offrandes à M. le curé de Saint-Louis de Metabetchouan."

*Grande exhibition agricole et industrielle à Sherbrooke.*  
—C'est aujourd'hui qu'a dû avoir lieu à Sherbrooke l'ouverture de l'exhibition agricole et industrielle de la Province de Québec, quoique l'ouverture officielle par Son Honneur le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, M. Masson, ne doit se faire que mardi, à 2 heures, de l'après midi, pour se terminer mardi le 2 octobre prochain. Lundi soir, à l'occasion de l'arrivée de Son Honneur M. Masson, à Sherbrooke, il y aura illumination dans toute la ville.

Nous sommes heureux d'annoncer que les directeurs du Chemin de fer Intercolonial ont réduit de moitié le prix de passage en faveur de ceux qui se rendront à cette exhibition, de même que les Compagnies du chemin de fer Central, du Grand Tronc, etc.

Nous invitons nos lecteurs de ne pas manquer de visiter cette exhibition qui sera des plus intéressantes, au point de vue agricole surtout. Comme le dit notre confrère du *Pionnier de Sherbrooke*, "cette exhibition sera pour les cultivateurs un enseignement, un terme de comparaison qui leur permettra de juger en connaissance de cause, des progrès agricoles accomplis dans le passé et du chemin à parcourir dans la voie des perfectionnements pour l'avenir."

## CAUSERIE AGRICOLE

### DE L'ÉLEVAGE DU CHEVAL.

Le cheval n'est pas seulement un travailleur, il est aussi un produit de la culture, surtout depuis quelques années où le commerce des chevaux a pris une grande extension. Si nous prenions tous les soins possibles qu'exige l'élevage des chevaux, nous pourrions en réaliser de grands bénéfices.

Si le cultivateur employait pour l'exécution de ses travaux les reproducteurs mâles et femelles ainsi que les poulins jusqu'à l'âge où leur vente est la plus avantageuse, ces travaux de culture ne lui coûteraient aucune dépense, parce que la vente lui permettrait de compter sur des prix raisonnables qui diminueraient d'autant les frais de culture.

Voici comment on évalue le prix d'un poulin : Nous avons d'abord la nourriture de la jument pendant onze mois et quelques jours qui ne peut être moins de \$70, et encore faut-il dans ce cas que les fourrages ne soient pas d'un prix très élevé; à cela, il faut ajouter le prix de la saillie où l'entretien d'un étalon, et de plus une jument ne peut sans s'épuiser donner un poulin tous les ans (les bons éleveurs ne demandant jamais plus de deux poulins tous les trois ans), de sorte que si la jument ne travaille pas, le prix du poulin à sa naissance sera en moyenne de \$150.

Aussi, la jument fait presque l'ouvrage d'un cheval ordinaire, à l'exception d'un mois à peu près lors de la mise bas et pendant l'allaitement. Cette perte de temps avec les accidents et la nourriture que doit recevoir la jument sont portés au compte du poulin et évalués en moyenne à \$10, étant le prix du poulin à sa naissance. Ce poulin peut lui-même commencer à travailler de 2½ ans à trois ans; le léger travail qu'il fait alors paye une partie de sa nourriture, et parfois il la paye complètement suivant le soin qu'on lui aura porté. Tandis que si ce poulin était gardé sans exiger de lui aucun travail jusqu'au moment de la vente qui se fait d'ordinaire quand il a atteint l'âge de cinq à six ans, son entretien aura alors coûté de \$240 à \$300; en ajoutant alors à cette somme le prix du poulin à sa naissance (\$150), le prix de revient de cet animal serait en moyenne de \$400, et même \$450; ce qui est un prix que l'on peut obtenir que par exception, et qui suppose de la part de l'éleveur des soins que d'ordinaire l'on n'accorde pas à ces jeunes animaux.

Le système économique que l'on poursuit en faisant faire les travaux de culture par les reproducteurs et les poulins fait que le prix de revient de ces derniers n'atteint pas le quart du prix d'entretien de ceux qui ne sont pas soumis au travail de l'attelage; de fait, il n'y a de véritable dépense que l'entretien du poulin depuis sa naissance jusqu'à 2½ à 3 ans.

La vente du poulin qui n'a pas été soumis au travail ne pourra être profitable que si c'est un animal de grand mérite. Les chevaux valant \$400 à \$450 à l'âge de cinq ans se rencontrent rarement; tandis que la vente du cheval élevé économiquement sera toujours profitable, car il faut que le poulin soit bien défectueux si on ne le vend pas \$120 à l'âge de 5 ans, et comme son élevage n'a coûté que \$80, suivant le calcul que nous faisons plus haut, on obtient un profit net de \$40. Ces chiffres démontrent amplement que le seul élevage avantageux dans l'état actuel de notre culture est celui où les reproducteurs et les poulins exécutent les travaux de culture.

La production du cheval, outre sa valeur commerciale, est susceptible d'amélioration. Deux moyens amènent cette amélioration: ce sont le bon régime et le choix du reproducteur.

Les avantages du bon régime sont déjà connus, et c'est lui qui détermine la taille des animaux.

Les reproducteurs peuvent être pris dans la race elle-même et choisis avec soin, c'est ce qu'on appelle sélection; ou dans une race étrangère employée en accouplement avec la race commune.

Lorsqu'un cultivateur désire se livrer à la propagation des chevaux, il faut qu'il cherche d'abord à se procurer un étalon qui se rapproche le plus de la perfection. Cet étalon, dans la race qu'il se propose de propager, doit être exempt de défauts corporels, de toute mauvaise qualité. Une indication générale du bon choix des étalons et des juments est la vigueur soutenue dans l'exercice. Quelques beaux qu'ils soient ils ne doivent pas être préférés s'ils ne sont en même temps les meilleurs. La douceur, la docilité, l'aptitude au travail, sont dans le cas d'être considérées, car ces qualités se propagent toujours par la génération.

Le choix varie nécessairement quant à l'âge, relativement à la race et au genre de service. Les chevaux fins étant bien plus longtemps à se former que les chevaux de trait, ils doivent être attendus davantage; et la règle générale à cet égard, est de n'employer à la propagation que des chevaux et des juments qui ont pris tout leur accroissement. L'expérience a prouvé que des étalons et des juments trop jeunes ne pouvaient donner de belles productions, mais qu'elles étaient faibles et ne duraient pas longtemps. C'est principalement par cette cause que nos chevaux canadiens se sont abâtardis. D'un autre côté, ces étalons et ces juments durent eux mêmes moins longtemps.

Pour les chevaux comme à l'égard des autres animaux de la ferme, il importe beaucoup de ne pas faire saillir des juments de petite taille par des étalons dont le volume dépasse celui que les animaux de la race possèdent, car il en résulte toujours des animaux mal conformés et de qualité inférieure. S'il devait y avoir une différence quelconque dans la taille du reproducteur, il vaudrait mieux que la jument fût plus grande que l'étalon. Ainsi, au moyen d'un croi-

sement judicieux, une jument de gros traits peut donner de très bons poulins propres aux traits légers en les accouplant par exemple avec des étalons arabes dont la taille est toujours inférieure à celle des juments de gros traits, tandis que les accouplements de femelles de traits légers avec des étalons de gros traits ne donnent jamais des produits remarquables.

Quand il s'agit d'augmenter la taille d'une race, le bon régime est le plus sûr moyen d'arriver au succès. Il suffit de nourrir abondamment la jument, sans l'engraisser, pendant qu'elle porte son poulin, et de continuer la bonne alimentation à l'égard de ce dernier, après sa naissance; de cette manière un poulin provenant d'une race chétive prendra une taille et des formes remarquables.

Par conséquent, le premier pas à faire dans l'amélioration du cheval est le bon régime. Avant que ce premier pas soit fait, il est inutile de songer à entreprendre d'autres améliorations par le choix des reproducteurs, qu'ils soient pris dans la race même du pays en faisant la sélection, ou dans quelques races étrangères en pratiquant le croisement.

Mais pour améliorer le régime que les chevaux reçoivent, il faut le concours de la culture perfectionnée, la production fourragère: créer des prairies artificielles, se livrer à la culture des racines, car ces substances permettent à l'éleveur de donner à ses bestiaux une nourriture plus abondante, plus riche et plus variée. Voilà ce qu'on appelle le bon régime. Par ce seul fait, sans aucun effort, sans l'influence des reproducteurs, la race grandira sûrement d'elle-même.

Ce point étant obtenu, si alors on a recours aux accouplements judicieux, non-seulement la taille aura augmentée, mais alors on aura fait disparaître une foule de défauts qui déparent la race.

Le système de pâturage en liberté est un obstacle à l'amélioration de la taille de notre race chevaline. Sans doute qu'il faut de la liberté au poulin pour que toutes les parties de son corps puissent se développer dans de justes proportions; mais cette liberté le poulin peut la prendre au milieu d'un riche herbage tout aussi bien que sur un pâturage pauvre, tout aussi bien dans une basse cour ou dans des enclos disposés exprès, où on leur donne une bonne nourriture, que dans un pâturage d'une longueur démesurée où l'herbe est rare et courte; un bout de prairie artificielle couvert d'un trèfle épais, vaut mieux qu'un pâturage naturel peu productif. A part cela, l'éleveur ayant toujours ses poulins sous les yeux, il peut suivre leur accroissement et est à même de se rendre compte de la richesse du pâturage sur lequel ils vivent comme de la nourriture qu'ils reçoivent de la part de ceux qui en ont le soin quand ces poulins sont placés dans des cours où l'on est obligé de leur porter le fourrage. Si pour une cause ou pour une autre le pâturage venait à diminuer de richesse, l'éleveur pourrait plus facilement ajouter un supplément de fourrage vert pris dans un champ voisin, de telle sorte que ni le poulin ni la jument ne se ressentiraient de la diminution de nourriture; il n'y aurait point d'arrêt dans l'alimentation, et la croissance de l'animal ne subirait non plus aucun arrêt.

Dans les productions du cheval, l'étalon doit, tout en faisant le service des juments, concourir à l'exécu-

tion des travaux de la ferme. Cependant ce travail doit être modéré de manière qu'il ait pour principal effet d'entretenir la santé de l'étalon et de le rendre doux et docile jusqu'à l'âge où ses facultés reproductrices diminuent. Ce travail modéré couvre, si non tous les frais d'entretien, du moins la plus grande partie.

Dans ces circonstances, il peut devenir très avantageux pour un éleveur qui se livre à la production du cheval sur une grande échelle, de se pourvoir d'un étalon de mérite, même dans le cas où il serait obligé de le payer fort cher. D'ordinaire nos sociétés d'agriculture qui ont à cœur d'établir une bonne race de chevaux dans leur localité ou d'améliorer la race existante n'épargnent pas le prix d'achat d'un bon étalon pour arriver au but qu'elles veulent atteindre. Cet achat par une société d'agriculture est moins onéreux que s'il eût été fait par un particulier.

On entend par étalon de mérite, celui qui remplit les trois conditions suivantes : 1o. Bon origine du côté du père et de la mère, authentiquement constaté par les propriétaires ; 2o. conformation bonne et régulière ; 3o. mérite éprouvé.

Un éleveur qui posséderait un tel étalon en retirerait un bon profit. D'abord il l'utiliserait pour le service de ses juments, puis tous les éleveurs de sa paroisse, même des paroisses voisines, reconnaissant les mérites de cet étalon, voudront lui amener leurs juments, et le prix des saillies rembourserait bientôt son prix d'achat.

Il importe beaucoup que l'étalon ne soit pas trop violent, afin que l'en puisse profiter du temps où les juments sont en chaleur. Dans tous les cas, il faut proscrire complètement tous les étalons sans mérite. Un étalon defectueux est toujours payé trop cher ; il communique à la race des défauts qui ne lui avaient jamais appartenu, et ces défauts se perpétuent pendant plusieurs générations. L'imprévoyance dans le choix des étalons a contribué plus qu'on ne le pense à détériorer la race chevaline.

L'étalon destiné à la reproduction ne doit pas commencer la saillie des juments avant l'âge de cinq ans, et encore à cet âge on ne doit lui demander qu'un service modéré ; puis, si on le soumet à un travail peu fatiguant, il pourra donner de bons produits comme reproducteur jusqu'à un âge assez avancé. Cependant il faut remarquer que les poulains qui sont le produit d'un vieil étalon ont moins de vigueur que ceux qui proviennent d'un étalon dans la fleur de l'âge.

Pour les chevaux plus que pour toutes les autres espèces animales, il faut se mettre en garde contre les mauvais effets de la consanguinité, car cette dernière affecte surtout les forces musculaires, et dans les chevaux ces forces constituent la principale valeur.

L'étalon destiné à la saillie des juments doit recevoir une nourriture très fortifiante, tout en se mettant en garde contre les stimulants et certaines drogues pour augmenter la fécondité de l'étalon ; ces drogues ne peuvent qu'épuiser l'animal. Son régime doit se composer d'une nourriture saine et choisie parmi les aliments les plus nutritifs et de la meilleure qualité. La quantité qu'on lui donnera doit dépendre de son appétit. A cette nourriture on devra ajouter le passage régulier qui tient en activité les fon-

ctions de la peau. Enfin, tous les jours on le soumettra à un travail modéré qui soit pour lui un exercice bienfaisant plutôt qu'une fatigue. Les meilleurs aliments que l'on puisse distribuer à un étalon sont le foin et l'avoine mélangés d'un peu de fourrage vert on été et de mâche en hiver. La mâche est une bouillie épaisse formée d'un pot d'avoine, trois pots de lin mélangés ensemble et ébouillantée ; à ces grains on ajoute une pinte de son de blé. On couvre le vase qui le contient avec une flanelle pour laisser refroidir lentement, et la mâche est faite.—(A suivre).

#### Un élève diplômé à l'école d'agriculture de Ste-Anne

Jeudi dernier nous assistions à un examen fort intéressant à l'école d'agriculture de Ste Anne. M. Arthur LeBel, de Fraserville, se présentait pour subir les épreuves très sérieuses qu'exigent l'obtention d'un *Brevet de capacité agricole*.

Pour avoir droit à ce brevet, il faut d'abord que l'élève ait complété son cours qui est de deux ans, qu'il ait obtenu la note *bien* à tous les examens trimestriels, et qu'il ait donné entière satisfaction par son application au travail sur la ferme-modèle ; il faut, de plus, qu'il ait exécuté d'une manière rationnelle le plan de culture qui lui a été proposé, et qu'il soit capable de l'expliquer et de le défendre en présence du Comité des examinateurs. C'est sur ce plan de culture que porte l'examen final. Ce plan proposé à M. LeBel était le suivant :

“ Vous êtes en possession d'une terre de trois arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur, située sur le premier rang de la paroisse de Deschambault, dans le comté de Portneuf, sur la rive nord du fleuve St-Laurent, à vingt-huit arpents de l'église de la dite paroisse, et à douze lieues de la ville de Québec.

“ Le sol est de bonne qualité, appartenant à la classe des terrains argileux ; mais il n'est pas d'une grande tenacité, il est plutôt de consistance moyenne que compact. Ce sol est assez profond, s'égoutte facilement pourvu qu'on y fasse les travaux d'assainissement suffisant. Vers le premier tiers de la profondeur fixe de la dite terre se rencontre un coteau peu élevé en pente douce et de nature sablonneuse susceptible de devenir très riche avec des fumures convenables.

“ Le terrain est généralement incliné du nord au sud vers le fleuve St-Laurent, et de l'est à l'ouest légèrement vers un petit cours d'eau qui va se jeter dans le susdit fleuve.

“ En général, ce terrain est peu rocheux ; cependant sur les dix derniers arpents de la profondeur, en arrivant au fronton du deuxième rang, il est parsemé de cailloux détachés dont il serait facile de se débarrasser.

“ Les bâtisses se composent d'une bonne maison d'habitation de 25 pieds sur 30, d'une laiterie, d'une petite porcherie et d'une grange avec les étables suffisantes pour loger les produits de la terre et les animaux de la ferme. Le tout est en assez bon état et n'exige pas de réparations importantes pendant trois à quatre ans.

“ Depuis de longues années, les cultivateurs qui ont exploité cette terre y ont fait une certaine rotation : laquelle est divisée en trois champs ou clos, et chacun d'eux est alternativement semé en céréales, pendant deux années et soumis au pâturage les deux années suivantes, à l'exception toutefois du côté au sableux qui a été partie en patates, partie en pois et en seigle. Ce côté a en moyenne six arpents de longueur sur toute la largeur de la terre.

“ Les plantes généralement cultivées en Canada y réussiraient très bien avec des fumures suffisantes. Actuellement le blé y donne en moyenne 12 minots par arpent, l'avoine 20, l'orge 18, les pois 12, les patates 160, le seigle 15 minots, les prairies 180 bottes de foin.

“ Le climat de la localité est très favorable à l'élevage et à l'entretien des chevaux, des bêtes bovines, des porcs et des moutons.

“ Le marché ordinaire est la cité de Québec avec laquelle la paroisse de Deschambault communique par le chemin de fer du Nord, dont la station est à deux lieues de la propriété.

“ La main-d'œuvre y est chère et rare. Les salaires pour les hommes sont de \$160 avec la nourriture par année ou \$15 par mois, ou \$1 par jour sans la nourriture.

“ Les produits de la ferme obtiennent les prix moyens suivants : le blé \$1 le minot, l'avoine 45 cts, l'orge 70 cts, les pois 80 cts, le seigle 70 cts, les patates 30 cts, le foin \$6 par 100 bottes, le beurre 15 cts le fromage 7 cts, le bœuf 5 cts, et le lard 8 cts la livre.

“ Quel sera le système de culture que vous suivrez pendant quatre années, sachant que vous êtes le propriétaire de la terre ; que vous entrez en jouissance de cette terre dans l'automne de 1886 avec deux chevaux, cinq vaches, trois porcs ; que vous avez en main le capital nécessaire pour acheter une charrue, une herse, un rouleau, une charrette, un tombereau, les outils à main ordinaires, un moulin à battre (*horse power*), une faucheuse simple ; la nourriture nécessaire pour la famille et les animaux jusqu'en juin 1887 ; que vous avez de plus en argent \$50, et que vous devez une hypothèque de \$500 à 6 par 100 d'intérêt.”

M. Lebel devait donc avoir cultivé cette terre pendant quatre années, en avoir tiré le meilleur parti possible, y avoir fait les améliorations nécessaires, et pouvoir nous tenir au courant de toutes ses opérations, par une comptabilité régulière. Il devait être capable de justifier les résultats obtenus, d'expliquer jusque dans leurs moindres détails ses modes d'action et de refuter toutes les objections que l'on pourrait apporter à son mode de culture.

Nous sommes heureux de dire que ce jeune monsieur s'est très bien acquitté de sa tâche difficile. Son plan de culture était bien fait, et pendant deux longues heures il a répondu avec succès à toutes les questions et objections qui lui ont été faites ; il a fait preuve de connaissances agricoles très étendues.

M. Lebel est un jeune homme vigoureux, actif et d'une conduite irréprochable. Nous sommes convaincu qu'il a ce qu'il faut pour mener à bonne fin une exploitation agricole. Il est actuellement chez son père à Fraserville, et il serait prêt, croyons-nous, à prendre

la direction de toute ferme, qui lui serait offerte, à des conditions acceptables.

Nous lui souhaitons plein succès, et ce succès nous sommes certain qu'il l'obtiendra s'il veut ne pas oublier les enseignements qu'il a puisés à l'école d'agriculture de Ste Anne, et s'il veut surtout se conduire toujours en honnête citoyen et en bon chrétien.

#### L'amélioration du bétail en rapport avec la culture.

Les animaux dans un pays sont le plus souvent en rapport avec les cultures ; on trouve des races améliorées là où les fourrages sont abondants et de bonne qualité. L'alimentation constitue l'un des facteurs les plus puissants de la transformation des races. Il ne suffit pas d'avoir des reproducteurs d'élite, d'opérer par sélection et par croisement, il est absolument nécessaire de bien nourrir l'animal dès le plus bas âge et de faciliter ainsi le développement de son organisme.

C'est là un principe que l'on ne peut révoquer en doute, et cependant il s'en faut qu'on le mette en pratique. Les cultivateurs sont parcimonieux : ils s'imaginent réaliser des économies en agissant de la sorte, tandis qu'ils diminuent leurs bénéfices d'une manière sensible.

Il est toujours préférable, lorsqu'une race est implantée dans un pays, de la suivre pas à pas, de chercher à l'améliorer en développant les aptitudes qui peuvent rendre le plus de services, de lui communiquer ainsi un caractère de fixité qui l'empêche de dégénérer.

La Providence a doté chaque pays des types qui lui conviennent ; elle a approprié ces types au climat sous lequel ils doivent vivre, à la nourriture qu'ils y trouvent et aux besoins qu'ils doivent satisfaire. Le croisement est une dérogation aux lois de la nature et une acclimatation toujours fort difficile.

Tous les efforts d'un pays doivent donc converger vers l'amélioration de la race indigène, amélioration qui s'obtient aisément pourvu qu'on y mette les soins, la sagacité et la persévérance nécessaires.

A cette occasion, il se fait un grand mouvement dans notre Province, dans le but de ramener en grande faveur nos races d'animaux indigènes, et nous ne pouvons que féliciter nos gouvernants pour la sollicitude qu'ils apportent à ce mouvement, principalement à l'égard de nos vaches canadiennes qui à l'avenir auront une place marquée dans les concours de nos exhibitions provinciales, par l'offre de prix assez considérables pour les meilleures vaches canadiennes.

#### Choses et autres.

“ *Le pèlerin en Terre Sainte* ” par M. l'abbé Delaplanche, volume d'environ 500 pages avec illustrations.—Il y a quinze jours, nous recevions la visite M. J. N. Duquet venu dans notre paroisse pour obtenir des souscriptions à un ouvrage de grand mérite dont la lecture est très propre à réveiller la foi, à ranimer la piété et à inspirer l'amour des saints lieux.

M. Duquet est actuellement à faire imprimer une édition spéciale de ce volume, pour la Canada, en y apportant quelques additions afin de le mettre à portée de toute notre population catholique, surtout en ce qui concerne les descriptions, les distances, etc. Sur le rapport suivant qui a été fait de cet ouvrage à Son Eminence le Cardinal Taschereau par M. l'abbé L. N. Bégin, Son Eminence a bien voulu en autoriser la réimpression.

A Son Eminence

Le Cardinal E. A. TASCHEREAU,  
Archevêque de Québec.

EMINENCE,

J'ai profité de la semaine sainte pour lire l'ouvrage que Votre Eminence m'a communiqué par l'entremise de M. J. N. Duquet et qui est intitulé : *Le Pèlerin, voyage en Egypte, en Palestine, en Syrie, à Smyrne et à Constantinople*, par M. l'abbé Delaplanche, etc., 2e édition.

La lecture de cet ouvrage m'a édifié presque autant qu'un livre de méditations et a été pour moi d'un profond intérêt. Ayant déjà parcouru, il y a vingtaine d'années, tous les lieux dont le pieux auteur parle avec tant d'amour et de charmes, j'ai pu me convaincre de l'exactitude parfaite avec laquelle il a décrit les villes et les bourgs les plus célèbres de l'Egypte, de la Palestine, de la Syrie et de la Turquie, ainsi que les monuments les plus remarquables de ces contrées. Les récits de l'Ancien et du Nouveau Testament, les annales religieuses et profanes, les traditions les plus accréditées chez les chrétiens de l'Orient, tout est mis à profit par le bon abbé Delaplanche pour rendre son livre à la fois instructif et édifiant. On n'y trouve pas, sans doute, l'érudition de Mgr Mislin, mais cette érudition est été superflue dans un ouvrage destiné à vulgariser la connaissance des Saints Lieux.

Tel qu'il est, ce volume serait lu, j'en suis sûr, avec intérêt et grand avantage par les élèves des collèges et des séminaires, qui désirent avoir des notions précises et suffisamment détaillées sur l'histoire et la géographie de la partie la plus attachante de l'Orient et de la Palestine en particulier. Il me semble que les bibliothèques de paroisses devraient surtout se le procurer ; beaucoup de personnes tireraient de cette lecture un profit réel au point de vue de la piété et des connaissances qu'ils y puiseraient.

Veuillez agréer, Eminence, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

L. N. BÉGIN, Ptre.

Cette édition spéciale du *Pèlerin*, revue, corrigée et annotée, illustrée de cartes, plans et vues intérieures du Saint-Sépulchre à Jérusalem, sera imprimée sur beau papier. Le prix ne sera que d'une piastre l'exemplaire broché, et \$1.25 relié. Le paiement ne s'en fera que sur livraison de l'ouvrage. S'adresser le plus tôt possible à l'éditeur M. J. N. Duquet, 223 rue St-Jean, Québec, ou à la librairie de M. N. S. Hardy, basse-ville, Québec.

M. Duquet a obtenu à Ste Anne de la Pocatière une cinquantaine de souscriptions. M. le Grand-vicaire Poiré figure sur la liste pour 5 exemplaires, et plusieurs des prêtres du Collège ont souscrit pour deux exemplaires chacun.

*Ecole vétérinaire à l'Université-Laval de Québec.*—Nous lisons ce qui suit dans les colonnes d'annonces des journaux de Québec :

L'enseignement de l'Ecole Vétérinaire, à l'Université-Laval de Québec, dure trois années, comprenant deux termes par année, le terme de Noël et le terme de Pâques.

Les cours commencent dans la première semaine d'OCTOBRE et se terminent au commencement d'AVRIL.

Les cours sont énumérés dans l'Annuaire de l'Université ; les uns se donnent à la Faculté des Arts et à la Faculté de médecine, et les autres sont spéciaux. Le Surintendant du Département Vétérinaire est Monsieur Jos. A. Couture, M. V., professeur.

Les élèves doivent être au moins dans leur 18e année et avoir suivi l'équivalent d'un bon cours commercial ou industriel complet. En conséquence, outre leur extrait de naissance et un témoignage de bonne conduite, ils doivent exhiber un diplôme ou certificat du Supérieur ou du Principal d'un collège commercial ou industriel, attestant un cours comme susdit suivi avec succès. A défaut d'un tel certificat, ils devront subir un examen préliminaire sérieux sur les matières d'un cours commercial.

Le prix de l'enseignement est de \$150 pour tout le cours, ou \$50 par année, à raison de \$25 par terme, payables d'avance au commencement de chaque terme. La dissection se paie à part, \$2 par année.

Le Gouvernement met à la disposition des élèves quinze bourses dont les titulaires peuvent suivre gratuitement tous les cours théoriques.

Un Hôpital Vétérinaire et un Dispensaire sont annexés à ce département.

S'adresser pour l'inscription, au directeur et au secrétaire de l'Université Laval, à Québec.

RECETTES

*Huile camphrée.*

Cette huile se prépare en mettant une once de camphre purifié dans huit onces d'huile d'amandes douces jusqu'à ce que la dissolution soit complète; on filtre ensuite dans du papier bouilli et on conserve dans un flacon bien bouché. Cette huile, que l'on peut employer en frictions dans les douleurs rhumatismales et les névralgies, convient aussi dans les brûlures, les contusions, les engelures; mais pour ces dernières il est préférable de s'en servir, surtout pour empêcher le mal d'arriver. Enfin, on peut, lorsqu'on a cette huile à sa disposition, préparer immédiatement un liniment ammoniacal camphré, que l'on emploie fréquemment en frictions dans les maladies que nous avons citées plus haut, et principalement dans la goutte et les rhumatismes. Il suffit d'ajouter pour huit onces d'huile camphrée, une once d'ammoniaque liquide et d'agiter le mélange.

*Baume contre la surdité.*

On prend deux onces d'huile d'olives chaude, dans laquelle on fait infuser pendant plusieurs jours, une pincée de rûe et une pincée de fleurs de camomille; on fait tomber, matin et soir, quelques gouttes de cette préparation dans les oreilles, la tête penchée du côté opposé; on ferme ensuite les oreilles avec un peu de coton.

CANADA, }  
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPERIEURE.  
District de Kamouraska.

No. 809.

HUBERT PELLETIER, fils, cultivateur, de la paroisse de St Paschal,

Demandeur,

vs.

JOSEPH DUMONT, ci-devant de la paroisse de St Alexandre, et actuellement absent de cette Province,

Défendeur.

et

Dame VICTORIA ALEXANDRE, de la paroisse de St Paschal, veuve de feu Etienne Bossé,

Tiers-Saisi.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

J. G. PELLETIER,

P. C. S.

Fraserville, 20 Septembre 1886.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE;

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

(Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,

St MARC, Côte-Verdère, P. Q.

Exposition de la Puissance, de la Province  
de Québec, et seconde Exposition  
Annuelle de

## L'Association Agricole

DES CANTONS DE L'EST,

Sera tenue dans la

**CITE DE SHERBROOKE,**

PROVINCE DE QUEBEC,

Jeudi, le 23 SEPTEMBRE,

JUSQU'AU

Samedi, 2 OCTOBRE 1886.

**\$25,000.00 OFFERTS EN PRIX.**

Les entrées pour le bétail se termineront le Samedi, 4 Septembre, et pour toutes les autres classes, le Samedi, 11 Septembre.

Prix réduits et Excursions à bon marché sur toutes les lignes de Chemin de Fer.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à

**ROBERT H. TYLEE,**

Secrétaire-Trésorier à Sherbrooke.

**L. A. LANGLAIS,** AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

### Taureau Ayrshire pur-sang à vendre.

Le soussigné offre en vente un taureau Ayrshire, pur-sang, de cinq ans. Cet animal a été hautement apprécié par les connaisseurs, à la dernière exposition agricole du comté de Kamouraska, et ce serait une bonne acquisition à faire de la part d'une société d'agriculture voulant se procurer un reproducteur de race Ayrshire. Aussi à vendre, un cochon de race Berkshire.—S'adresser à

**RÉGENT FORTIN,**

St-Alexandre de Kamouraska.

### CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'été---1886

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.13 A. M.
Pour Lévis.....	11.03 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.37 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie ...	5.05 P. M.
Pour Lévis.....	5.05 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	9.35 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

**D. POTTINGER,** Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,  
Monoton, N. Bk., 8 juin 1886.

### ECREMEUSE DE LAVAL!

INSTRUMENTS de Paterson & Frère : Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herse et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lienses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey : Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

#### INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre. Petits semoirs à graines de Randolph.

Grand nombre d'instruments agricoles d'un usage journalier. Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Machines à moudre de Vessot. Ustensiles de buanderie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations. Dents de Faucheuses. Tondeuses.

Moulins à scie portatifs, de toutes sortes. Matériel de fromagerie, etc., etc.

A vendre chez

**LEFRANCOIS & THIBOUTOT.**

110, rue St Paul, Québec.

28 mai 1885.

### AUX CULTIVATEURS!

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aigniseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleverseurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Creemoirs, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarclours et rancheuseurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées Fanaises, pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herse rotatoires, Herse carrées pour un et deux chevaux. Herse améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues; Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'aignisant lui-même,

Leviers pour gruisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les germes, combinées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Râteaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs graines de jardin, à Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque.

Teneur de sac pour empocher, Tombereaux écossais, Tombereaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles. Et Balances pour municipalités pour peser le foin, etc.

CHEZ

**CHARLES T. COTÉ.**

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

Fabrique à La Canardière.

On devra s'adresser à l'avenir à

**F. ALFRED ST-LAURENT**

No. 17 Rue St Jacques, QUEBEC